

Administration municipale · Rue de la Valle 19 · 2738 Court

032 497 71 10

contact@court.ch · www.court.ch

Heures d'ouverture:

Lundi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 18 h 00
Mardi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 17 h 00
Mercredi	10 h 30 - 12 h 00	Fermé
Jeudi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 17 h 00
Vendredi	10 h 30 - 12 h 00	Fermé

## JOURNAL COMMUNAL

N° 16 | NOVEMBRE 2024

### ÉDITORIAL

## Ça bouge !



*Chères lectrices,  
chers lecteurs,*

Après plusieurs années passées à préparer et travailler sur certains dossiers, nous pouvons enfin voir du concret. Vous l'avez peut-être aperçu, l'agrandissement de la halle de gymnastique est piqueté! Une belle avancée dans le projet et nous espérons pouvoir soumettre le crédit au corps électoral l'année prochaine.

Le projet d'un chauffage à distance dans notre commune prend également forme et arrive dans sa phase concrète. Il s'agira de trouver un financement et, pour cela, le corps électoral devra certainement voter aux urnes un cautionnement, début 2025. Un cautionnement est une garantie envers la société

Energies Court SA. Ce cautionnement ne mettra en péril ni les futurs investissements prévus par la Municipalité dans le plan financier, ni les finances communales.

Les pelles mécaniques sont à l'œuvre aux abords de la Birse. Les travaux avancent comme prévu malgré des conditions météorologiques difficiles cette année. Jusqu'au printemps 2025, ce sont des travaux hors de la rivière qui seront effectués pour préparer l'étape suivante.

Clément Grosjean, notre premier apprenti employé de commerce, est entré en fonction au mois d'août et nous lui souhaitons plein succès dans sa formation. Son apprentissage au sein de la Municipalité durera trois ans, avec le soutien de sa formatrice, Christelle

Neukomm, Administratrice des finances, qui a réussi avec succès son Brevet fédéral en administration publique.

Le nouveau chemin de mobilité douce, ainsi que le plan d'aménagement local (PAL) sont en phase finale avant leur présentation à la population. Ces projets tenaient à cœur à notre cher collègue Jacques Frei, à qui nous avons dû dire au revoir à la fin de l'été.

Comme vous le constaterez à la lecture de cette édition du journal communal, le Conseil municipal, les employés, ainsi que les partenaires de la Municipalité mettent tout en œuvre pour concrétiser de beaux projets!

Je vous souhaite un bel hiver et d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Nathalie Schranz, Maire de Court*



# Projet de nouvelle déchetterie



C'est avec plaisir que nous vous informons que le Conseil municipal travaille actuellement sur le projet d'une nouvelle déchetterie communale. En effet, bien que la variante proposée actuellement, proche de la gare, réponde aux besoins des citoyens, il nous tient à cœur de trouver une solution plus harmonieuse et plus adéquate à moyen terme.

Plusieurs options ont été envisagées et sont en cours de travail, afin de nous assurer de faire le meilleur choix possible, tout en prenant en considération les diverses contraintes auxquelles nous devons faire face, comme la surface nécessaire, le choix de l'emplacement ou encore l'accessibilité et la facilité opérationnelle et logistique.

Les prochains mois nous permettront de finaliser un projet complet, en collaboration avec nos différents partenaires que nous remercions chaleureusement. Nous nous réjouissons de pouvoir ensuite déployer cette nouvelle mise en place. Un peu de patience sera évidemment encore nécessaire. Néanmoins, il nous paraissait opportun d'informer, par le biais de ce journal, de la prise en main de ce dossier. Nous ne manquerons pas de faire un point de situation régulièrement.

*Tatiana Schaller, Conseillère municipale en charge du dicastère «Sécurité et hygiène»*

# Plantes néophytes envahissantes

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les néophytes sont des plantes que l'être humain a transportées après 1492 (découverte de l'Amérique) dans une région où elles n'auraient pas pu se trouver autrement. Certaines d'entre elles provoquent des dégâts dans leur nouvel habitat. Elles évincent d'autres espèces, nuisent aux infrastructures, à l'agriculture et à la sylviculture ou causent des problèmes de santé.

## QUE FAIRE ?

- Enlever les graines et les fruits et les éliminer dans les ordures ménagères.
- Déterrer entièrement les néophytes envahissantes et éliminer correctement les résidus végétaux.
- Effectuer des contrôles de suivi car des graines peuvent germer même plusieurs années après l'élimination.
- À l'avenir, ne planter plus que des espèces indigènes et conformes aux conditions locales.

## ÉLIMINATION

Les plantes néophytes envahissantes se propagent très facilement par dispersion des graines, mais elles peuvent aussi se former efficacement à partir de bouts de racine ou de tige. Si elles ne sont pas correctement éliminées, les espèces peuvent rapidement se répandre là où elles ne devraient pas, par exemple dans la forêt ou au bord des cours d'eau. Bien des parties de ces plantes survivent à leur compostage. L'utilisation du

compost contribue ensuite à la dissémination des néophytes. Il faut éviter une telle situation et, pour cela, éliminer correctement le matériel végétal. Les ordures ménagères sont la seule solution.



En 2023, le canton de Berne a élaboré plusieurs documents concernant les néophytes en collaboration avec les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure et Argovie. **Des informations simples sont disponibles sur le site internet du canton de berne: [www.be.ch/flyer-neophytes](http://www.be.ch/flyer-neophytes).**

## SITUATION À COURT

Malheureusement, sur le territoire de Court, la présence de plantes néophytes envahissantes est conséquente, surtout dans les jardins privés. Chaque fois que le service de voirie constate des néophytes sur une parcelle privée, il sensibilise son propriétaire et lui explique la manière de procéder en vue de l'élimination correcte des plantes. Malheureusement, certains minimisent le problème. Le Conseil municipal invite chaque propriétaire à prendre cette thématique au sérieux.

Pour toute question complémentaire sur le sujet, le service de la voirie se tient à l'entière disposition de la population (079 501 75 08, [contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)).

*Bernard Leuenberger, Conseiller municipal en charge du dicastère «Environnement et travaux publics»*



néophytes envahissantes interdites      néophytes envahissantes

## Prochaine Assemblée municipale

Quand ? Lundi 9 décembre 2024, à 20 heures

Où ? Grande salle du centre communal (rue de la Valle 19)

### ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 1'150'000.00 pour la réfection et l'assainissement de la route de la Binz (subventionné à hauteur de 44 % par la Confédération et le canton)
2. Discuter et approuver le budget 2025, la quotité d'impôt et la taxe immobilière
3. Discuter et approuver les modifications du règlement d'utilisation du centre communal de la commune municipale de Court
4. Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
5. Communications du Conseil municipal
6. Divers

### FINANCES

## Zoom sur le budget 2025



Le Conseil municipal s'est attelé, comme d'habitude, à l'exercice périlleux de l'établissement du budget. Il n'est pas facile d'établir un budget en raison du fait que la plupart des charges sont imposées par le canton ou même la Confédération (part aux traitements des enseignants, prestations sociales, participation aux transports publics, etc.). La marge de manœuvre n'est pas grande. Cependant, nous avons réussi à tenir l'objectif fixé dans le plan financier, à savoir un déficit entre CHF 100 et 150'000.00 maximum, sans les amortissements.

En 2025, un ascenseur sera aménagé dans le grand collège pour faciliter l'entretien du bâtiment, ainsi que pour répondre aux normes sécuritaires, sans oublier celles visant à éliminer les inégalités frappant les personnes handicapées. À Virelore, il est prévu d'installer des lumières LED

sur le terrain d'entraînement, ainsi que de procéder à la réfection d'une partie des douches dans les vestiaires. L'entretien des bâtiments se poursuit avec la volonté d'économiser de l'énergie.

Lors de l'Assemblée municipale du 9 décembre 2024, un crédit d'investissement sera soumis au vote des citoyens pour la réfection et l'assainissement de la route de la Binz.

Les membres du Conseil municipal établissent le budget dans l'optique de maintenir le patrimoine communal et de ne laisser aucune tranche de la population sur le bord du chemin.



Nathalie Schranz  
Maire de Court

### SÉCURITÉ

## Sécurité à la rue de la Golatte



Se rendre à l'école à pied constitue, pour les écoliers, une expérience qui se doit d'être sécurisée. Dans ce cadre-là, les adultes au sens large ont également un rôle important à jouer. Nous comptons sur la collaboration de toutes et tous afin que les trajets des enfants et des divers piétons, se déroulent dans de bonnes conditions, au quotidien.

Dans ce contexte, il a été remonté à la commission de sécurité publique que la sécurité à la rue de la Golatte (voir photo) était parfois délicate, selon les circonstances. En effet, la route est particulièrement étroite et assez sinueuse à certains endroits. En outre, il s'agit d'un pas-

sage largement fréquenté par les enfants qui choisissent cette rue pour se rendre à l'école ou revenir à la maison, parfois individuellement et parfois en petit groupe également.

**Ces particularités demandent donc aux usagers de la route une attention particulière.** Nous remercions chaleureusement toutes les personnes concernées de leur compréhension.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter bonne route à toutes les conductrices et tous les conducteurs... et de bonnes promenades aux enfants et à tous les piétons du village!

Tatiana Schaller, Conseillère municipale  
en charge du dicastère «Sécurité et hygiène»



# Un CAD pour Court, c'est pour bientôt!

Le projet de chauffage à distance au bois (CAD) de Court est entré dans sa dernière phase de planification. La demande de permis de construire sera déposée cette fin d'année à la Préfecture et les premiers bâtiments devraient être raccordés à la fin de l'année 2026.



Bâtiment qui accueillera la future centrale de chauffage

C'est tout dernièrement que la société **Energies Court SA** a présenté son projet de chauffage à distance au bois à ses actionnaires, que sont la Municipalité et la Bourgeoisie de Court. Le feu vert a été donné pour entrer dans la phase de concrétisation d'une centrale de chauffe de 1'900 kW implantée à Chaluet et d'un réseau de distribution de chaleur par étapes. Le coût total du projet est estimé à environ 7 millions de francs, dont il faut déduire les subventions cantonales.

Une septantaine de propriétaires, qui ont déjà fait part de leur intérêt, recevront prochainement une proposition de contrat de fourniture de chaleur. Bien entendu, tous les intéressés sont encore invités à s'annoncer.

Après avoir examiné plusieurs études préliminaires et reçu plusieurs offres, Energies Court SA a mandaté l'entreprise Allotherm AG, de Gwatt, pour la planification et la direction des travaux. Ce spécialiste du chauffage au bois est déjà actif dans la concrétisation et le suivi de plusieurs CAD, notamment dans la région du Grand Chasseral.

Une collaboratrice administrative à temps partiel a été engagée pour épauler le conseil d'administration d'Energies Court SA. Madame Jenny Léchet se tient à disposition de la population par téléphone au 077 808 33 03 ou par courriel à l'adresse [admin@energiescourt.ch](mailto:admin@energiescourt.ch).

*Energies Court SA  
Conseil d'administration*

# Tourisme équestre: projet Marguerite

Le projet Marguerite a pour but de développer des réseaux équestres dans notre région. Il vise à insuffler un essor et une dynamique au tourisme dans le Jura bernois et le Jura.

Le projet Marguerite est construit autour des atouts de notre région, à savoir une nature riche et préservée, des produits du terroir et le cheval Franches-Montagnes dont le Jura et le Jura bernois constituent le berceau d'origine. Le projet s'articule notamment autour de:

- la création et le balisage de neuf parcours équestres reliés entre eux (1'500 kilomètres);
- la mise en œuvre d'un centre de service (coordination des prestataires et des offres);
- l'amélioration de la qualité des prestations offertes;
- des mesures de communication.

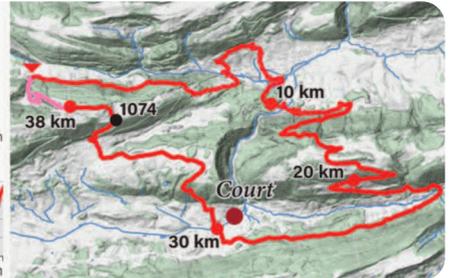
Ce projet est soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'agriculture, les cantons de Berne et du Jura.

Deux parcours équestres traversent le territoire de Court:

## Parcours 109

### «La Suze – Vallée de Tavannes: le plein de biodiversité»

Cette longue boucle de 39 kilomètres conduit le cavalier du Moron au Montoz en traversant la Vallée de Tavannes.



## Parcours 114 «Région du Grandval: un ascenseur d'émotions»

Cette boucle conduit le cavalier entre pâturages boisés et versants de forêts. Il prendra plusieurs fois de la hauteur sur ce tracé, par exemple, en rejoignant Graiteray (1'215 mètres) par Moutier ou Court, d'où il est possible d'admirer les gorges et les beaux reliefs alentours. Il pourra également découvrir le pâturage parsemé de sapins de Mont Girod et rejoindre ensuite Court ou Champoz et remonter sur le Moron.

*Bernard Leuenberger, Conseiller municipal en charge du dicastère « Environnement et travaux publics »*



## Halle de gymnastique



Nous sommes heureux de vous informer que les derniers obstacles empêchant le dépôt public du projet de rénovation et d'agrandissement de la halle de gymnastique ont été levés. Les exigences de l'Office des eaux et des déchets (OED), celles de Procap, de l'Assurance immobilière Berne (AIB) et du Service des monuments historiques (SMH) ont été satisfaites, attestant du respect des normes de sécurité, d'accessibilité et de préservation du patrimoine.



Après de nombreux échanges entre ces diverses instances, il est apparu qu'il était nécessaire de renoncer à l'aménagement du sous-sol de l'extension côté Ouest. En revanche, l'installation de l'ascenseur desservant le sous-sol existant a été maintenue, afin de garantir l'accessibi-

lité de l'ensemble des niveaux pour les personnes à mobilité réduite. Ce choix permet d'optimiser l'espace disponible.

Ce projet est essentiel pour le développement de notre commune, répondant aux besoins croissants en infrastructures sportives, éducatives et culturelles. En effet, l'agrandissement de la halle permettra d'accueillir davantage d'activités, au bénéfice des écoles et des associations locales, mais aussi de proposer des installations modernes et adaptées aux standards actuels.

Nous comptons sur l'ensemble des habitants pour soutenir le crédit lors de la votation aux urnes, que nous espérons pouvoir organiser au début de l'année 2025, sous réserve de l'absence d'opposition (procédure de permis de construire). La participation de chacun sera décisive pour le succès de ce projet, qui renforcera le dynamisme de notre commune et contribuera à offrir à tous un lieu de rencontres et de pratique sportive de qualité.

*Frédéric Hêche, Conseiller municipal en charge du dicastère « Infrastructures et durabilité »*

## Révision du plan d'aménagement local



Vous pourriez être tentés, parfois, de considérer que ce dossier n'évolue pas beaucoup. Même pour nous, le processus tire tantôt en longueur.

Cela dit, à force de petits pas, nous pouvons vous assurer que ce projet prend bien forme.

Après quelques derniers ajustements auxquels nous avons procédé cet été, le dossier complet a été transmis à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

La phase dite d'examen préalable a débuté dernièrement. Cette phase est obligatoire et doit permettre à l'OACOT de juger de la légalité de

notre projet. Avant la fin de cet « examen préalable », nous organiserons une phase d'information et de participation de la population. Durant cette période, chaque personne concernée pourra donner son avis sur le projet. Une fois l'examen préalable bouclé, le dossier sera déposé publiquement. Chacun pourra, à ce moment, former opposition contre le projet.

Nous espérons pouvoir soumettre la validation du nouveau PAL à l'Assemblée municipale de décembre 2025, ce qui coïnciderait avec la fin de la législature 2022–2025. Vous l'aurez compris, le chemin est encore un peu long (au minimum une année) et les étapes décrites ci-dessus sont susceptibles de générer des retards en fonction des difficultés rencontrées. Malgré tout, nous sommes heureux de voir le bout du tunnel et ce projet arriver gentiment à sa conclusion.

*Fabien Müller, Conseiller municipal en charge du dicastère « Urbanisme et mobilité »*



## Petit rappel utile aux propriétaires de chiens

Nous souhaitons rappeler aux propriétaires de nos amis à quatre pattes qu'il est important de respecter quelques règles, dans le souci de favoriser le bien-vivre ensemble.

En effet, nous pouvons constater qu'il arrive malheureusement parfois que les maîtres ne se donnent pas la peine de ramasser les crottes de leur animal. Différentes poubelles prévues à cet effet sont à votre disposition dans tout le village et nous vous encourageons à en faire bon usage. Ceci permettra d'assurer que nos rues et les abords du village puissent rester propres et que le passage des prochaines personnes soit agréable.

Nous remercions vivement les nombreux citoyens qui prêtent déjà attention à ceci et les encourageons chaleureusement à poursuivre leurs efforts.

*Tatiana Schaller, Conseillère municipale en charge du dicastère « Sécurité et hygiène »*



# 100<sup>e</sup> anniversaire de l'école secondaire

Le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'école secondaire du Bas de la Vallée est tantôt là. Le choix des festivités s'est porté sur le développement durable car il s'agit d'un thème plus que jamais actuel. De plus, ce sujet a été accepté comme objectif pour le plan de mesure cantonal.

## CRÉATION DU LOGO CÉLÉBRANT LE 100<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

**ENSEMBLE**  
pour un avenir responsable



**ESMA**  
1925 - 2025

Ce logo aux multiples symboles incarne notre passé riche, notre présent engagé et notre futur prometteur.

«ENSEMBLE pour un avenir responsable» n'est pas seulement un slogan, mais une déclaration de notre engagement collectif vers la durabilité et la responsabilité. Les livres présents dans le logo reflètent le savoir et l'éducation.

Le symbole de recyclage intégré au cœur du logo est un rappel visuel de notre dévouement envers le développement durable. Il nous incite à intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement dans notre quotidien.

Les statues représentées sont un hommage à nos racines historiques, un rappel tangible de notre patrimoine et des valeurs sur lesquelles l'école secondaire a été fondée.

Les couleurs vibrantes et significatives du logo – vert, bleu, rouge et jaune – illustrent l'harmonie entre la nature et l'éducation, la passion et la responsabilité. Le bleu, symbole de la connaissance, se fond dans l'azur de notre planète Terre.

Enfin, les dates 1925–2025 marquent un siècle de dévouement à l'éducation de qualité, une célébration de notre histoire et une inspiration pour notre avenir.

Rejoignez-nous dans cette célébration centenaire et au plaisir de vous voir nombreuses et nombreux lors des festivités que nous préparons ENSEMBLE !

## 100 ACTIONS DURABLES

Afin de bien marquer ce 100<sup>e</sup> anniversaire de façon durable, plusieurs engagements ont été pris par les élèves, les enseignants, la direction et la commission scolaire. En voici quelques exemples :



Jacques Schnyder

- Notre **président du comité d'organisation, Jacques Schnyder**, a décidé de se déplacer davantage en transports publics ;
- Un groupe d'élève va faire tous les jours le tour de l'école afin de contrôler que tous les éclairages soient éteints. D'autres enfants ont proposé de donner une deuxième vie à d'anciens objets. D'autres encore veulent confectionner des habits avec des tissus recyclés.
- Une culture de pleurotes et de champignons de Paris a été développée dans une pièce du sous-sol de l'école secondaire. Explications de Géraldine Salvi, enseignante: «Les champignons ont besoin d'un espace frais, sans passage et sombre pour se développer correctement. Pour cultiver nos champignons, nous avons utilisé un substrat, matière première contenant le mycélium du champignon, que nous achetons à différents producteurs suisses. Une fois la culture lancée, après quatre à six semaines, nous récoltons nos champignons lorsqu'ils ont atteint leur maturité. Puis, nous les séchons et confectionnons des bœufs de risottos».

Ces 100 actions durables apparaîtront sur des panneaux plantés tout au long du parcours «urban training» qui traversera Valbirse.

## COMPOSITION DU COMITÉ D'ORGANISATION DU 100<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Jacques Schnyder, président, ancien élève  
Manuel Leonardi, directeur & enseignant  
Laura Da Fonseca, vice-directrice & enseignante  
Granit Shabani, membre de la commission scolaire  
Maria Lucia Santoro Simonin, enseignante  
Selena Mettetz, ancienne élève  
André Steiner, membre de la commission scolaire

## PROGRAMME DES FESTIVITÉS 2025

**20 février, 20 h, cinéma Palace, Bévillard**

*Les arbres, nos partenaires pour le futur*

Conférence d'Ernst Zürcher, ingénieur forestier suisse, professeur et chercheur en sciences du bois, conférencier de renommée mondiale

**Samedi 8 mars, 20 h, salle communale, Malleray**

*CMI Comédie Musicale Improvisée*

Avec Judith Goudal, Lionel Perrinjaquet, Loïc Valley et Florence Annoni, comédienne et metteuse en scène, ancienne élève de l'école

**Samedi 5 avril, 20 h, salle communale, Malleray**

*Concert pour un siècle*

Phanee de Pool et Julien Annoni, Jessana Némitz et son chœur (tous les trois anciens élèves de l'école)

**Vendredi 2 mai, 20 h, cinéma Palace, Bévillard**

*Trésors de biodiversité dans la Vallée de Tavannes*  
Conférence de Laurent Juillerat, biologiste renommé et ancien élève de l'école

**Jeudi 15 mai, 20 h, salle communale, Malleray**

*Spectacle du 100<sup>e</sup>*

Théâtre et chorale de l'école secondaire

**Vendredi 16 mai**

*Journée dédiée aux élèves actuels, leurs parents et à tout le public*

- 14 h 30 à 17 h 30 : portes ouvertes et présentation des projets du 100<sup>e</sup> des élèves
- 18 h à 20 h : spectacle du 100<sup>e</sup> – théâtre/chorale de l'école secondaire
- 20 h : partie officielle
- 20 h 45 : apéritif dînatoire (sur inscription)

**Samedi 17 mai**

*Journée réservée aux anciens élèves (sur inscription)*

- 14 à 15 h : accueil des anciens élèves
- 14 h 30 à 19 h : portes ouvertes et présentation des projets 100<sup>e</sup> des élèves, activités diverses
- 17 à 19 h : spectacle du 100<sup>e</sup> – théâtre/chorale de l'école secondaire
- 19 h 30 : partie officielle
- 20 h : repas
- 22 h : ouverture du bar, ambiance avec DJ

Pour toutes ces activités il sera demandé aux visiteurs de se déplacer au maximum en transports publics.

Toutes les informations utiles seront publiées sur le site internet de l'école <https://esma.bdlv.ch>. Des renseignements pourront être obtenus à l'adresse [100e@es-ma.ch](mailto:100e@es-ma.ch) ou au numéro 079 574 71 34.

André Steiner, Conseiller municipal  
en charge du dicastère «Écoles et jeunesse»

## Permis de construire: présentation de nos partenaires

### PATRIMOINE BERNOIS

Dans le cadre des procédures de permis de construire, la commune collabore avec différents partenaires pour l'aider à traiter les dossiers. En ce qui concerne la zone «village ancien» et certains bâtiments historiques, il est parfois difficile de juger les projets de construction. C'est justement dans ce genre de cas que l'un de nos partenaires intervient: Patrimoine bernois, groupe Grand Chasseral.

Patrimoine bernois est une association dont le but est de préserver les bâtiments à valeur historique ou de grande valeur architecturale. Cet objectif est réalisé soit par la protection directe de ces bâtiments, soit en contrôlant l'intégration de nouveaux bâtiments dans le patrimoine bâti ancien ou traditionnel. Dans ce but, leur service de conseil technique, composé essentiellement d'architectes, peut intervenir pour conseiller les particuliers lors de l'établissement d'un projet de rénovation ou de transformation, pour réfléchir aux solutions pouvant être mises en place dans le but de réaliser le projet «avec un souci de respect et d'intégration dans le tissu bâti ancien ou traditionnel».

L'association intervient également dans les procédures de permis de construire en prenant position sur les projets publiés dans la feuille officielle d'avis. Il arrive donc parfois que la prise de position ne soit pas en faveur du projet. Pour éviter ce type de désagréments, nous recommandons à chaque personne désirant réaliser des travaux dans le village ancien de s'adresser directement à Patrimoine bernois. La consultation de l'association en vue d'obtenir des conseils pour la réalisation des projets est un service gratuit fourni par Patrimoine bernois. L'intégration de ce partenaire au début de chaque projet permet d'éviter les éventuels problèmes qui pourraient apparaître ultérieurement.

En plus du conseil technique fourni dans le cadre des procédures de permis de construire, Patrimoine bernois alloue des subventions provenant du Fonds de loterie du canton de Berne aux projets de rénovation sensibles liés à la protection du patrimoine.

*Fabien Müller, Conseiller municipal en charge du dicastère «Urbanisme et mobilité»*



### INFRASTRUCTURES

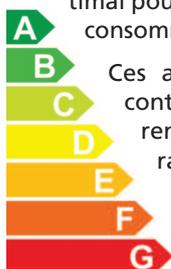
## Meilleure efficacité énergétique des bâtiments scolaires



À la suite d'une évaluation énergétique approfondie de nos bâtiments scolaires, réalisée cette année par Jean-Luc Juvet, conseiller en énergie auprès de l'association de communes Jura bernois. Bienne (Jb.B), nous avons pu identifier plusieurs axes d'amélioration, dans le but d'optimiser notre consommation énergétique et ainsi de réduire notre empreinte environnementale.

L'un des points les plus importants concerne les fenêtres en bois, qui, avec le temps, ont perdu leur étanchéité. Cette dégradation entraîne des pertes de chaleur considérables et réduit l'efficacité énergétique des bâtiments. Pour y remédier, nous prévoyons de procéder au remplacement progressif de ces fenêtres. Ce choix permettra de répartir les coûts dans le temps, évitant ainsi une dépense trop lourde d'un seul coup.

Par ailleurs, nous avons décidé d'équiper les radiateurs de vannes thermostatiques. Ces dispositifs permettront de réguler automatiquement la température dans les salles de classe, assurant ainsi un confort thermique optimal pour les élèves et le personnel, tout en limitant la consommation d'énergie.



Ces améliorations font partie d'une démarche continue visant à moderniser nos infrastructures, renforcer leur performance énergétique et garantir un cadre d'apprentissage plus durable et confortable pour tous.

*Frédéric Hêche, Conseiller municipal en charge du dicastère «Infrastructures et durabilité»*

### SPORTS

## Félicitations à Calie Germiquet !



La Municipalité de Court tient à féliciter Calie Germiquet, habitante du village, âgée de 14 ans, pour sa participation aux Championnats du monde de Cerceau aérien qui se sont déroulés du 23 au 27 octobre à Uppsala, en Suède. Avec un décompte de points de 36.4, la jeune Courtisane a terminé au 17<sup>e</sup> rang sur 28 participantes dans sa catégorie.



*«J'ai un coup regardé mes concurrentes et je me suis dit: «bon, je n'ai pas à leur niveau (aux filles des pays de l'Est...) mais, au lieu de stresser et de me dire que je ne vais pas les battre, je vais donner tout ce que je peux et passer un super moment sur scène». C'est ce que j'ai fait et j'en suis ressortie fière. Les points que les juges m'ont attribués m'ont donné confiance en moi. Grâce à cette belle expérience, je suis très motivée à m'entraîner encore plus pour les Championnats suisses qui auront lieu au mois de mai 2025.»*

Calie Germiquet tient encore à remercier vivement toutes les personnes ou entreprises qui l'ont soutenue financièrement, par le biais de sponsoring, afin de l'aider à réaliser son rêve. Elle remercie également les habitants de Court et des environs qui se sont présentés spontanément à son stand de pâtisseries lors de la fête du village en juin dernier. Elle est aussi reconnaissante envers sa famille et ses amis qui l'entourent et l'encouragent à chaque instant.

Bon vent à Calie et puisse son rêve se perpétuer encore longtemps!

*Anne Freudiger, Conseillère municipale en charge du dicastère «Cohésion sociale et culture»*

# Présentation de l'association « Chauves-souris Jura bernois »



Elles attirent le regard quand on les voit virevolter à la tombée de la nuit entre les toits des maisons alentour pendant la belle saison.

Après une période d'hibernation de 183 jours environ dans nos greniers, caves et autres endroits à l'abri du gel, les chauves-souris réapparaissent et s'installent progressivement, au grand dam de celles et ceux qui s'imaginent à tort qu'elles vont se prendre dans leurs cheveux...

Ce petit mammifère, de l'ordre des chiroptères, est mis à l'honneur par le biais d'une nouvelle association dont le président est Courtisan. En effet, Chauves-souris Jura Bernois (CSJB) a tenu son

assemblée constitutive en avril de cette année.

Monsieur Grégory Del Torchio, ainsi que le comité et divers acteurs vont œuvrer, non seulement à la défense de ce petit animal,

mais également à le faire connaître et sensibiliser le grand public au moyen du site internet et de documentation. Diverses activités, comme la Nuit des Chauves-souris ou le Passeport vacances, sont prévues.

Actuellement, 22 espèces sur les 30 établies en Suisse ont été recensées dans le Jura bernois. Elles contribuent à l'équilibre de notre écosystème en participant notamment à la régulation des populations d'insectes, de même qu'à la pollinisation des plantes et à la dispersion de graines.

Les chauves-souris sont les seuls mammifères (l'embryon se développe à l'intérieur du corps de la femelle) ailés et volants, qui ont su dompter la technique du vol battu, utilisé de manière courante par les oiseaux notamment. Elles chassent sans relâche insectes et papillons durant la nuit grâce à un système de sonar appelé écholocation, qui consiste à envoyer des sons et à écouter leur écho en retour pour localiser les proies ou autres éléments des environs. Leur vision

est bonne aussi. L'extinction des Luminaires pendant la nuit leur est favorable. Ce

mammifère est capable d'avalier chaque nuit l'équivalent de la moitié du poids de son corps.

L'église de Chindon abrite une colonie d'oreillard bruns, comprenant une cinquantaine de femelles. Ceux-ci nichent en grappes et pèsent entre six et douze grammes, leur taille est de quatre à cinq centimètres pour le corps. À noter que l'envergure des ailes avoisine les 24 à 29 centimètres.

Monsieur Del Torchio (076 680 12 86, info@csjb.ch) se tient volontiers à disposition pour toute demande concernant cet animal âgé de 55 millions d'années.

*Anne Freudiger  
Conseillère municipale en charge du dicastère « Cohésion sociale et culture »*



## AGENDA

### Agenda local

#### 2024

1 <sup>er</sup> – 24 décembre	Fenêtres de l'Avent (Unicomart)
6 décembre	Saint-Nicolas sur le préau de l'école
7 décembre	Friture de la société des pêcheurs
9 décembre	Assemblée municipale

#### 2025

4 janvier	Jass du petit Nouvel An (Club d'échecs de Court)
18 janvier	Snowcross de la Binz (date de remplacement : 25 janvier)
9 février	Soirées théâtrales du GTC
14 – 16 février	Soirées théâtrales du GTC
21 – 23 février	Soirées théâtrales du GTC
27 – 28 fév., 1 <sup>er</sup> mars	Soirées théâtrales du GTC
12 avril	Match au loto (FSG Court)
26 avril	Marché artisanal
31 mai	Marché artisanal
20-21-22 juin	Fête du village avec course pour enfants du VTT Montoz (pumptrack)
28 juin	Marché artisanal
26 juillet	Marché artisanal

Plus de détails sur [www.court.ch](http://www.court.ch)

## COHÉSION SOCIALE

### Retour sur la sortie des aînés

C'est par un temps quelque peu incertain que la petite centaine d'aînés de Court avaient rendez-vous le deuxième mardi de septembre, comme à l'accoutumée, pour participer à la course organisée à leur intention.

Les deux cars de la compagnie Stebler ont embarqué toutes les personnes participantes pour un premier arrêt café-croissant à Chutzen, au sommet de Belpberg. De là, en route pour Thoun où un bateau les attendait pour les emmener à Interlaken, en profitant à bord d'un délicieux repas servi par l'équipage. Le canal entre le lac de Thoun et Interlaken West vaut le détour. Un peu de temps libre pour flâner dans cette ville mythique de l'Oberland bernois, pour repartir ensuite jusqu'au Rosengarten, parc fleuri offrant une vue magnifique sur la vieille ville de Berne. Le temps de converser encore quelques instants devant un apéritif en fin d'après-midi, et la journée se terminait dans un bel accent de convivialité et de plaisir.

*Anne Freudiger, Conseillère municipale en charge du dicastère « Cohésion sociale et culture »*

